

## MILICE.

**Défense publique.**—Les forces militaires du Canada consistent en une armée permanente comptant, le 31 mars 1912, 3,118 officiers, sous-officiers et soldats, et une milice active comprenant un effectif autorisé qui s'élevait à la même date, à 5,259 officiers, et 60,755 sous-officiers et soldats. Les détails sur l'effectif sont donnés dans les rapports annuels du conseil de la milice. Les Tableaux 11 et 12 donnent des détails sur l'entraînement, les dépenses et les recettes, pendant les cinq années, de 1908 à 1912. Un service naval a été créé par la Loi du Service Naval de 1910, (9-10 Ed. VII., c. 43). Les principales dispositions en ont été exposées dans l'Annuaire de 1910, p. xxvii-xxx. Deux rapports annuels portant sur les années terminées le 31 mars 1911 et 1912, ont été publiés par le Département.

**11.—Officiers et hommes exercés dans les camps de districts, et aux quartiers d'état-major locaux, pendant les années fiscales 1908-1912.**

Etat.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.
	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.
<b>Aux camps de districts.</b>					
Effectif autorisé <sup>1</sup> —					
Officiers.....	2,763	2,905	3,360	3,548	3,791
Sous-officiers et hommes.....	31,397	31,285	34,955	38,435	42,193
Chevaux.....	9,036	8,277	10,913	12,003	15,021
Exercés—					
Officiers.....	2,281	1,796	2,431	2,326	2,587
Sous-officiers et hommes.....	28,256	19,546	25,404	25,884	28,841
Chevaux.....	7,644	6,275	8,081	8,692	9,585
Non-exercés—					
Officiers.....	482	1,109	929	1,222	1,204
Sous-officiers et hommes.....	3,141	11,739	9,551	12,551	13,352
Chevaux.....	1,392	2,002	2,832	3,311	5,436
<b>Aux quartiers d'état-major locaux.</b>					
Effectif autorisé <sup>1</sup> —					
Officiers.....	1,270	1,336	1,514	1,394	1,468
Sous-officiers et hommes.....	15,506	16,034	17,865	16,804	18,562
Chevaux.....	476	537	607	277	482
Exercés—					
Officiers.....	1,059	1,097	1,190	1,179	1,220
Sous-officiers et hommes.....	14,464	14,705	15,117	15,321	15,492
Chevaux.....	402	429	415	209	173
Non-exercés—					
Officiers.....	211	239	324	215	248
Sous-officiers et hommes.....	1,042	1,329	2,748	1,483	3,070
Chevaux.....	74	108	192	68	309
<b>Total, officiers et hommes.</b>					
Effectif autorisé <sup>1</sup> —					
Officiers.....	4,033	4,241	4,874	4,942	5,259
Sous-officiers et hommes.....	46,903	47,319	52,820	55,239	60,755
Chevaux.....	9,512	8,814	11,520	12,280	15,503
Exercés—					
Officiers.....	3,340	2,893	3,621	3,505	3,807
Sous-officiers et hommes.....	42,720	34,251	40,521	41,205	44,333
Chevaux.....	8,046	6,704	8,496	8,901	9,758
Non-exercés—					
Officiers.....	693	1,348	1,253	1,437	1,452
Sous-officiers et hommes.....	4,183	13,068	12,299	14,034	16,422
Chevaux.....	1,466	2,110	3,024	3,379	5,745

<sup>1</sup> Les corps autorisés mais non encore organisés ne sont pas compris sous cette rubrique.